formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Samedi 20 mars 2027 – 10h00 à 14h00

Mon apprentissage.Mes droits.-bien informé·e pendant mon apprentissage

L'apprentissage est une étape importante vers la vie professionnelle et s'accompagne de nouveaux droits, devoirs et responsabilités. Mais quelles sont les règles qui s'appliquent au quotidien dans le cadre de l'apprentissage, et comment réagir en cas de questions ou de difficultés ?

Dans ce cours d'une demi-journée axé sur la pratique, le service juridique central de Syna – le syndicat – te présente les principes juridiques fondamentaux relatifs à ton apprentissage. À l'aide d'exemples concrets tirés du quotidien professionnel, tu apprendras à mieux évaluer les situations juridiques, à identifier les options qui s'offrent à toi et à trouver les interlocuteurs appropriés pour obtenir des conseils et du soutien.

L'objectif de ce cours est de te donner de l'assurance face aux questions juridiques et de t'aider à mener ton apprentissage en étant informé, sûr de toi et bien préparé.

Objectifs

Je…

- ➔ connais mes principaux droits et devoirs pendant mon apprentissage.
- ➔ maîtrise les éléments essentiels de mon contrat d'apprentissage ainsi que les bases juridiques de ma formation.
- ➔ applique les dispositions en vigueur concernant le temps de travail, les vacances, le salaire, la maladie et les accidents.
- ➔ sais identifier les conflits ainsi que les dépassements de limites, et y réagir de manière appropriée.
- ➔ identifie les interlocuteurs clés et les aides disponibles en cas de questions ou de difficultés.
- ➔ envisage mes perspectives professionnelles à l'issue de mon apprentissage.

Contenu

1. Ton apprentissage, tes droits - Contrat d'apprentissage et bases juridiques
   - Droits et obligations des apprentis et des entreprises formatrices
   - Rôle des formateurs et formatrices
   - École professionnelle et cours interentreprises (CI)

2. Salaire, temps de travail et congés - Ce à quoi tu as droit et ce que tu dois savoir
   - Horaires de travail, pauses, temps de repos et congés
   - Heures supplémentaires et dispositions de protection des mineurs
   - Fiche de paie, assurances sociales, maladie et accident

3. **Connaître ses limites, se protéger - Protection de l'intégrité personnelle et de la santé**
   - Responsabilité et limites au sein de l'entreprise formatrice
   - Harcèlement moral, discrimination et harcèlement sexuel
   - Protection de la santé et sécurité personnelle

4. Difficultés dans l'entreprise formatrice : comment réagir ? - Résoudre les conflits et trouver des solutions
- Gérer les conflits et les difficultés pendant l'apprentissage
- Que faire en cas de formation insuffisante ou de traitement injuste ?
- Agir correctement lorsque les conflits ne peuvent être résolus ou que le contrat d'apprentissage est menacé

5. Conseils, points de contact et perspectives après l'apprentissage - Trouver du soutien et identifier les opportunités professionnelles
- Autorités compétentes, syndicats et services de conseil
- Marche à suivre en cas de questions juridiques et de difficultés pendant l'apprentissage
- Fin de l'apprentissage, formation continue et évolution professionnelle

Cas concrets et partage d'expériences
À partir d'exemples concrets tirés du quotidien pédagogique, nous abordons des situations typiques et les défis potentiels qui peuvent se présenter. Nous discutons des droits et devoirs en vigueur et présentons les solutions et les pistes d'action possibles. Tu auras ainsi l'occasion de poser tes propres questions, d'échanger avec d'autres apprenants et de découvrir les interlocuteurs auxquels tu peux t'adresser pour obtenir de l'aide.

Animation
Alejandro Follonier, Service juridique Suisse Romande, Syna – le syndicat

Public cible, nombre de participant·e·s
Ce cours permet aux apprentis de prendre connaissance de leurs droits et devoirs et les prépare aux défis qu'ils rencontreront au cours de leur apprentissage. Aucune connaissance juridique préalable n'est requise. Limité à 12 personnes

Lieu
Salle Syna, Route du Petit-Moncor 1a, 1752 Villars-sur-Glâne, Tél. : 026 409 78 20

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **vendredi 5 mars 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
→ **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
→ **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
→ **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
→ **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 275.- (documentation de cours et repas inclus)